

5^{c.} Journal du Lot 5^{c.}

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

Abonnements

CAHORS ville.....	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes.....	3 fr.	5 fr.	9 fr.
Autres départements.....	3 fr. 50	6 fr.	11 fr.

Les abonnements se paient d'avance. Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

L'Agence HAVAS, 8, Place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les Annonces pour le Journal.

Publicité

ANNONCES (la ligne).....	25 cent.
RÉCLAMES.....	50 —

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

Pour ceux qui ne lisent QUE LE DIMANCHE

LA SEMAINE EN FRANCE

A la Chambre : l'interpellation sur la C. G. T. — La discussion du projet d'impôt sur le revenu et du budget.

L'interpellation sur l'attitude du gouvernement à l'égard de la Confédération générale du travail, n'a pas été très émue. L'orateur de droite réclamait une dissolution ou des mesures rigoureuses ; celui du centre étudiait de très près l'histoire du syndicalisme et ne concluait pas ; seul Jaurès voulait qu'on étendit la question et qu'on traitât aussi du procès engagé à l'occasion des événements de Draveil. C'eût été passionner le débat.

Or le conseil des ministres avait jugé dangereux pour la séparation des pouvoirs le mélange des deux questions et il avait refusé d'entrer dans la voie où le poussaient les socialistes qui sont impatientes de voir rendus à la liberté des innocents. Mais la réponse du ministre du travail n'en fut pas moins belle et précise ; M. Viviani déclara qu'on ne voulait pas toucher à la C. G. T. ni à la législation syndicale et que l'action continuerait simplement de s'exercer contre les délits individuels.

Une phrase a été remarquée, c'est celle où le ministre déplore la fatalité qui accumule des responsabilités pénibles sur la tête de gens de bonne volonté dont le grand souci est l'amélioration du sort des travailleurs.

A la Chambre, le budget et l'impôt sur le revenu alternent dans les préoccupations des députés. Les dépenses du ministère de la justice ont été examinées ; on a continué par celles de l'Instruction publique et de ce côté là, des questions sont posées et des interpellations développées, qui ralentissent la marche des écus. Mais la régularité dans le travail fait supposer que nous n'aurons plus de douzième provisoire.

A L'ÉTRANGER

La crise balkanique. — La révolution en Perse.

La crise balkanique s'apaise peu à peu. Les Serbes sont moins violents dans leurs manifestations anti-autrichiennes. Peut-être leur gouvernement a-t-il signé un traité d'alliance avec le Monténégro, mais cela sera sans effet puisque la Bulgarie qui devait mettre le feu aux poudres, vient de recevoir l'invitation de ne plus mobiliser son armée. C'est l'Angleterre, la France et la Russie qui ont pris l'initiative de cette démarche solennelle qui produira effet. On dit même que l'Allemagne et l'Italie approuvent l'invitation.

Naturellement cela fut fait sous la pression de la Turquie qui de plus en plus inquiète des préparatifs bulgares, armait en Europe et en Asie. Le sultan a promis de son côté d'attendre le résultat de la Conférence.

Le seul point obscur de la situation, c'est l'attitude de l'Autriche qui ne veut pas qu'on s'occupe de l'annexion de la Bosnie et de l'Herzégovine ; elle prétend soustraire cette question à l'examen des puissances, dit-on lui accorder la pleine souveraineté de ces deux provinces. Mais les diplomates vont intervenir et ils sauront tourner la difficulté.

Un homme d'Etat dont l'action a été vigoureuse dans l'affaire, c'est Ivolky, ministre des affaires étrangères de Russie. Or une campagne se fait à St-Petersbourg qui risque de jeter bas ce partisan de la politique anglophile. Si les réactionnaires de la *Novoe Vremia* réussissent, en ces moments critiques, ce serait un désastre pour la cause de la paix.

La révolution anti-dynastique est victorieuse en Perse. Le centre du mouve-

ment est Tauris, capitale de l'Azerbaïdjan et seconde ville du royaume. Le commandé Sakar khon qui s'est montré chef habile, audacieux et toujours sur ses gardes. Les réactionnaires qui tenaient un quartier de la ville, se sont rendus et ont donné des munitions très abondantes aux vainqueurs.

Mais par suite d'une convention anglo-russe, désastreuse pour la liberté et l'indépendance de ce pays, des troupes régulières de cosaques ont franchi la frontière et marchent sur Tauris pour étouffer la révolte ou du moins la comprimer.

LE FURETEUR.

LA RIPOSTE ANGLAISE

Les événements se précipitent, et leur rapide succession accuse de plus en plus l'antagonisme qui existe en Orient entre les vues et les intérêts de l'Allemagne et de l'Angleterre.

Dès le lendemain de la publication du projet de programme de la conférence internationale, arrêté d'un commun accord entre la France, l'Angleterre et la Russie, la Wilhelmstrasse s'est empressée de profiter de la faute commise en cette circonstance, en insinuant à Constantinople que le projet en question n'accordait pas à la Turquie des garanties suffisantes, qu'il ne contenait aucune clause visant l'intégrité du territoire ottoman et qu'il paraissait admettre ou au moins réserver la possibilité de compensations territoriales à accorder à la Serbie et au Monténégro.

En même temps, la presse allemande propagait le bruit que les deux Etats serbes convoquaient le sandjak de Novibazar et que la conférence serait très probablement saisie de cette question.

On ajoutait à Berlin que la conférence pouvait réserver des surprises désagréables à la Turquie, et que cette dernière aurait intérêt à éviter de passer sous ses fourches caudines, en négociant avec l'Autriche et en réglant directement avec cette puissance la question de l'annexion de la Bosnie et de l'Herzégovine.

La Porte qui venait d'être fâcheusement impressionnée par la publication du projet de programme franco-anglo-russe, prêta une oreille complaisante à ces suggestions et consentit à ouvrir des négociations directes avec l'Autriche.

En présence de cette situation nouvelle, le gouvernement bulgare, évoluant à son tour, embôitait le pas au gouvernement autrichien et députait à Constantinople des délégués officieux, chargés de sonder le terrain et de préparer la voie à des négociateurs officiels, dans le cas où le premier contact aurait fait apparaître la possibilité d'une entente entre les deux pays.

De son côté, l'Angleterre ne restait pas inactive. Elle donnait au gouvernement ottoman toutes les explications désirables sur les points du programme de la conférence qui auraient pu provoquer ses inquiétudes ; elle l'engageait à formuler lui-même ses desiderata dans une note qui servirait à mettre au point la première ébauche de ce programme, et lui faisait comprendre que, dans ces conditions, sa participation à la conférence ne pouvait exposer les intérêts de la Turquie à aucun risque, puisque ces derniers se trouvaient à l'avance sauvegardés par les réserves contenues dans cette note.

Par suite, la réunion de la conférence internationale, loin de contenir une menace ou de dissimuler un piège pour les Jeunes-Turcs, devait apparaître à leurs yeux comme la meilleure sauvegarde de leur dignité, de leur indépendance et de leur avenir.

Par contre, les négociations directes passaient à l'arrière-plan. Elles pouvaient se poursuivre sans inconvénient à la condition qu'elles fussent limitées à la préparation d'accords qui ne seraient devenus définitifs que par la consécration de la conférence.

Ainsi, sans opposer son veto aux négociations déjà engagées à Constantinople avec Vienne et Sofia, l'Angleterre demandait seulement qu'en tout état de cause les droits de toutes les puissances signataires du traité de Berlin fussent réservés.

Or ce point de vue est strictement conforme au droit international.

L'équilibre dans les Balkans ayant été assuré et réglé par le Congrès de Berlin, aucune modification ne saurait y être valablement apportée sans l'assentiment des sept puissances qui figurèrent à ce congrès.

Et, de même que la France, l'Angleterre et la Russie ne sauraient décider seules de la révision de ce traité international, de même l'Autriche, la Bulgarie et la Turquie ne peuvent procéder entre elles à cette révision au moyen de négociations directes qui auraient pour conséquence de tenir la Russie et les puissances continentales à l'écart du règlement des affaires balkaniques.

Or c'était précisément ce but que visait la diplomatie allemande en engageant l'Autriche à s'entendre directement avec la Turquie et en conseillant en même temps à cette dernière de répondre favorablement à ces ouvertures.

La chancellerie de Londres a déjoué cette manœuvre en se conciliant le gouvernement ottoman par d'utiles explications et par d'opportunes concessions.

Par suite de la volte-face si prestement accomplie par la Turquie, sur les conseils et sous l'influence de l'Angleterre, les négociations directes qui, d'après le plan conçu par la Wilhelmstrasse, devaient rendre inutile la réunion de la conférence internationale, ne peuvent plus que servir de prologue à l'œuvre de la révision du traité de Berlin, si celle-ci est définitivement mise en scène.

Aussi la question de savoir si ces pourparlers, actuellement suspendus, seront repris, n'offre que peu d'intérêt.

L'Angleterre a admirablement paré le coup que lui portait la diplomatie germanique, puisqu'elle a réussi à sauver du naufrage l'idée de la conférence internationale que la publication du programme franco-anglo-russe et les intrigues de la Wilhelmstrasse avaient mise en si grave péril.

Mais, en enlevant l'adhésion de la Turquie, la chancellerie de Londres n'a pas résolu toutes les difficultés du problème.

Il lui reste à obtenir le consentement de l'Allemagne, en faisant exercer à Berlin une double pression sur les gouvernements russe et ottoman. C'est la partie qui va se jouer maintenant.

De son issue dépend le sort de la conférence internationale.

Il est manifeste, en effet, que Guillaume II ne prendra aucune décision sans s'être mis d'accord avec son fidèle allié François-Joseph.

J. C.

Chambre des Députés

Séance du 29 octobre 1908 (matin) PRÉSIDENCE DE M. BRISSON

La Chambre reprend la suite de la discussion relative à l'impôt sur le revenu. M. le président rappelle que la Chambre a adopté, dans sa dernière séance, les trois premiers paragraphes de l'article 37.

La Chambre adopte un amendement de M. Dauthy, modifiant le paragraphe 4, mais repousse un amendement de M. Sireyrol.

Séance de l'après-midi PRÉSIDENCE DE M. RABIER VICE-PRÉSIDENT

M. Georges Berry dépose une motion tendant à compléter l'article 304 du Code pénal, dont voici le texte :

« Néanmoins, tout individu qui, s'étant rendu coupable d'un meurtre, aura été reconnu comme un malfaiteur professionnel ou aura frappé pour le plaisir

de tuer, sera assimilé à l'assassin et puni de la peine de mort »

La discussion est renvoyée à mercredi prochain.

La Chambre valide les élections de M. Chaulet élu à Dax et de M. Chabert élu à Valence.

On reprend la discussion du budget de l'Instruction publique.

M. Gauthier (de Clagny) se plaint de la façon employée pour désigner certains présidents des distributions de prix dans les écoles communales.

Le ministre promet d'examiner la question.

Après des observations présentées par MM. Lasies, Beauquier, Gheusi, Caze-neuve, Veber, la discussion générale est close et les chapitres 1 à 6 du budget sont votés.

Et la séance est levée.

Séance du 30 octobre 1908

Dans la séance du matin, présidée par M. Brisson, la Chambre a continué la discussion du projet d'impôt sur le revenu et a adopté l'article 37. L'article 38 est retiré et l'article 39 est adopté.

Dans la séance de l'après-midi, la Chambre reprend la discussion du budget de l'Instruction publique.

M. Sireyrol demande la suppression des recteurs. M. Steeg au contraire voudrait que les pouvoirs des recteurs soient étendus. L'incident est clos.

Les chapitres 17 à 22 sont adoptés.

M. Doumergue promet sa bienveillance au personnel des secrétaires et commis d'académie.

Le budget de l'Instruction publique est voté.

Et la séance est levée.

Sénat

Séance du 30 octobre 1908

PRÉSIDENCE DE M. A. DUBOST

Le Sénat aborde la discussion en 2^e délibération de la proposition Strauss concernant la protection et l'assistance des mères et nourrissons.

L'article 1^{er} est adopté et l'article 2 est renvoyé à la commission.

Le Sénat adopte le projet de loi garantissant le travail et l'emploi des femmes en couches.

Et la séance est levée.

Les surprises de l'entente cordiale

L'autre semaine arrivait à Londres les membres français du jury chargé de décerner les récompenses aux produits horticoles les plus méritants de l'Exposition franco-britannique.

Le jour de la première réunion de l'aéropage, nos compatriotes se trouvèrent en présence de leurs collègues anglais. Sans qu'il y eut aucune présentation préalable, la délibération commença. Abasourdis, les Français réclamèrent l'élection d'un bureau. — « C'est fait, répondent les Anglais ». Comme leurs ancêtres à Fontenoy, ils avaient tiré les premiers.

Le sympathique jardinier en chef de la ville de Paris, M. Vacherot, pour qui la langue britannique n'a pas de secrets, se leva alors pour faire remarquer l'incorrection du procédé et demanda, au profit de notes, la nomination d'un président d'honneur. Accordé. On acclame le nom de M. Viger, ancien ministre de l'Agriculture.

Quand, après d'interminables palabres, le jury eut arrêté la liste des lauréats, Messieurs les Anglais offrirent aux Français d'aller dans un *drink hall*, sceller le verre en main l'entente cordiale. Et le vin blanc de France coupé de *soda water*, pétilla dans les coupes débordantes.

Mais par un phénomène étrange, quand les bouteilles furent vides, les Anglais avaient disparu. Ils avaient filé... à l'anglaise, mis en fuite par l'approche du quart d'heure de Rabelais. Correct, un maître d'hôtel s'avance, un morceau de papier à la main — la doublure ! — Le commis sa-riat général français a payé.

Douceurs de l'entente cordiale !

Les fonctions du Président

Au banquet qui termina le récent Congrès d'Urologie, un médecin des plus éminents révéla à ses confrères une des plus curieuses particularités de notre organisation parlementaire.

Il paraît que les fonctions de président de la Chambre des députés exigent, de la part de ceux qui les remplissent, certaines retenues fort pénibles qui n'ont rien de commun avec celles du langage.

Dès qu'il a pris place au fauteuil, le président ne doit pas en bouger.

Si impérieux que soit le besoin qui l'incite à quitter son siège, il doit rester stoïquement à sa place, à moins qu'il n'ait la chance d'apercevoir dans la salle un vice-président, autorisé à le suppléer.

Cette rigueur du règlement oblige le président à un régime tout spécial de nourriture. Quant à la boisson, il y faut à peine songer.

Aussi tous ceux qui ont présidé la Chambre et qui ont éprouvé le malaise d'une séance trop prolongée, ont une profonde admiration pour la sereine impassibilité de M. Brisson.

M. Charles Dupuy, qui souffrait d'une affection spéciale, était contraint d'emprunter le secours d'un vase secret.

Le jour où il prononça le mot fameux : *La séance continue*, il fut encore plus héroïque qu'on ne l'a supposé.

Au temps où M. Mesureur fut vice-président, il résolut de profiter du dépouillement d'un scrutin, et il demanda la permission de sortir à M. Pierre, secrétaire général de la présidence.

— Vous pouvez, lui répondit le gardien sévère des traditions. Mais ce n'est pas très correct.

M. Mesureur n'osa pas être incor-rect. On l'a nommé Directeur de l'Assistance publique pour *infirmité contractée au service de l'Etat*.

Superstition !

Un intime de nos bons écrivains, après avoir loué, comme il convenait, le grand talent de son ami, se divertit à nous conter cette amusante anecdote :

— Moréas, nous dit-il, a horreur des bossus. Peut-être voit-il dans la gibbosité physique je ne sais quel symbole d'une difformité morale...

Il ne peut même pas souffrir le contact des objets qu'ils ont touchés.

Un de ces derniers matins, il s'arrêta devant un kiosque de journaux et s'apprêta à y faire son choix de gazettes...

Soudain il s'aperçut que le marchand était bossu.

— Hé ! mon Dieu, fait-il, qu'avez-vous sur le dos ?

— Une bosse, répond l'homme en riant. Touchez-là ; cela vous portera bonheur.

— Je vous remercie... Je ne suis pas superstitieux.

— Quel journal vous faut-il ?

— Le... le... le *Parnasse de Ploërmel*...

— Je ne le reçois pas... déclare le marchand ahuri.

— Allons tant mieux !... soupire Moréas qui se hâte de s'éloigner.

Un destroyer d'épaves

Les journaux américains annoncent que le service de la navigation des Etats-Unis a décidé la construction d'un navire nommé « Seneca », qui sera chargé de rechercher et de détruire les épaves qui, dans l'Atlantique Nord, sont constamment ramenées par le « Gulf Stream » sur la route des transatlantiques.

Le « Seneca » sera un vapeur de 1.500 tonnes, muni de tous les appareils modernes, pour opérer de jour et de nuit.

Il transportera tous les explosifs nécessaires à la destruction des « derelicts », à moins, ce qui est encore

prévu, qu'ils ne valent la peine d'être ramenés au port, auquel cas sa puissance lui permettra tous remorquages de haute mer.

Les « derelicts » ou épaves de l'Océan, qui nécessitent ainsi une véritable expédition, sont de véritables vaisseaux-fantômes qui jouent, à l'égard des autres navires, le rôle de dangereux écueils flottants.

On a enregistré 1.630 de ces rencontres en sept ans et on estime qu'il se produit environ 230 nouvelles épaves par an.

Le « Gulf Stream » les promène entre les Etats-Unis et les côtes d'Europe, les rabat vers les Açores, et les ramène vers le nouveau monde en contournant la mer des Sargasses.

On cite un trois-mâts, le « Fanny-F-Woiston », qui, abandonné en 1891 près de Charleston, traversa l'Atlantique, circula pendant près d'un an dans les parages des Açores, reprit sa route vers les Etats-Unis, et fut signalé, l'année suivante, près du cap Hatteras.

Enfin, en 1894, il disparut sur les bancs de Terre-Neuve, au moment où il recommençait un nouveau voyage. Il avait erré pendant trois ans et parcouru plus de cinq mille lieues marines.

Il y a de tout dans ces « derelicts », des vapeurs, des voiliers ; plusieurs sont à moitié incendiés, d'autres se promènent la quille en l'air.

Les glaces du pôle amènent aussi, dans les régions tempérées, des bâtiments abandonnés dans la banquise après avoir servi aux explorateurs ; ceux-là sont plus dangereux en raison de la solidité avec laquelle ils ont été construits.

INFORMATIONS

Dans les Balkans

L'indépendance Bulgare

Un accord préliminaire est conclu entre la Turquie et la Bulgarie. Le ministre Paprikof a déclaré aux représentants des puissances de la triple entente, Russie, France, Angleterre, que la Bulgarie était disposée à entrer dans la voie des concessions financières. La Turquie reconnaîtrait l'indépendance bulgare ; la Bulgarie paierait une indemnité globale pour les chemins de fer orientaux et le tribut à la Roumélie. Mais, pour sauvegarder l'amour-propre bulgare, le terme de tribut ne serait pas prononcé. Reste à fixer le montant de l'indemnité.

Il est probable que les pourparlers pour l'accord définitif ne sont pas encore terminés. On fait remarquer dans les milieux officiels bulgares que le budget ne sera pas grevé puisque on ne paiera que la capitalisation du tribut payé auparavant.

La question crétoise

La Note remise à la commission crétoise du pouvoir exécutif par les consuls des quatre grandes puissances protectrices est ainsi conçue :

« Les agents de la France, de la Grande-Bretagne, de l'Italie et de la Russie ont l'honneur d'ordre de leurs gouvernements, de communiquer au gouvernement crétois ce qui suit :

« Les puissances protectrices considèrent l'union de la Crète avec la Grèce comme dépendant de l'assentiment des puissances qui contractèrent des obligations avec la Turquie ; elles ne seraient pas néanmoins éloignées d'envisager avec bienveillance la discussion de cette question avec la Turquie, si l'ordre est maintenu dans l'île, et, d'autre part, si la sécurité de la population musulmane est assurée. »

L'impression produite par cette communication, tant à la Canée qu'à Athènes, est satisfaisante. On considère que les puissances s'étant concertées pour accueillir favorablement les aspirations crétoises, la question de l'union sera promptement réglée.

Chemin de fer d'Orléans

FÊTE DE LA TOUSSAINT
Dimanche 1^{er} Novembre 1908

Validité exceptionnelle des billets
Aller et Retour

A l'occasion de la Fête de la Toussaint, la Compagnie d'Orléans rendra valables, du Mercredi 28 Octobre au dernier train du Mercredi 4 Novembre, les billets aller et retour ordinaires à prix réduits, délivrés aux prix et conditions des tarifs spéciaux G. V. n^{os} 2 et 102.

Ces billets conserveront leur durée normale de validité lorsqu'elle expirera après le 4 Novembre.

Stations Thermales et Hivernales des Pyrénées, du Golfe de Gascogne et du Roussillon, Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn, Vernet-les-Bains, Amélie-les-Bains, Banyuls-sur-Mer, etc.

Billets d'aller et retour individuels pour les stations thermales et hivernales, délivrés toute l'année, de toutes les gares du réseau, valables 33 jours avec faculté de prolongation et comportant une réduction de 25 % en 1^{re} classe et de 20 % en 2^e et 3^e classes.

Billets d'aller et retour de famille pour les stations thermales et hivernales, délivrés toute l'année de toutes les stations du réseau sous condition d'un minimum de parcours de 300 kilomètres aller et retour, réduction de 20 à 40 % suivant le nombre de personnes, validité 33 jours avec faculté de prolongation.

Billets d'excursion délivrés toute l'année au départ de Paris avec 3 itinéraires différents, *via* Bordeaux ou Toulouse, permettant de visiter Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne (Biarritz), Pau, Lourdes, Luchon, etc., validité 30 jours avec faculté de prolongation. Prix, 1^{er} et 3^e itinéraires : 1^{re} classe, 164 fr. 50 ; 2^e classe, 123 francs. — Prix, 2^e itinéraire : 1^{re} classe, 163 fr. 50 ; 2^e classe, 122 fr. 50

RELATIONS RAPIDES

Entre Paris-Biarritz-Dax-Pau et autres stations thermales du Sud-Ouest.

Voitures directes : Sleeping-car, Lits-toilette, Compartiments-couchettes.

La Compagnie d'Orléans, d'accord avec la Compagnie du Midi, a mis en marche, depuis le 1^{er} juillet, un nouveau train rapide quotidien, premières et deuxième classes, partant de Paris Quai-d'Orsay à 7 heures 40 soir, arrivant à Bordeaux à 3 heures 43 matin, à Biarritz à 7 heures 21, à Dax à 6 heures 15, à Pau à 7 heures 53, à Lourdes à 8 heures 58, à Bagnères-de-Bigorre à 10 heures 17.

Pour le retour, ce train part de Bagnères-de-Bigorre à 3 heures 40 soir, de Lourdes à 5 heures 3, de Pau à 5 heures 53, de Dax à 7 heures 44, de Biarritz à 6 heures 15, de Bordeaux à 10 heures 30, et arrive à Paris Quai-d'Orsay à 7 heures 58 matin.

PUBLICATIONS

éditées par la Compagnie d'Orléans et mises en vente dans ses principales gares et bureaux succursales.

Le Livret-Guide illustré (Notices, Tarifs, Horaires) 0 fr. 30 (franco 0 fr. 50). Albums de photographies : *Souvenir de mon voyage en Touraine*, 1 fr. (franco 1 fr. 10) ; *Touraine, Bretagne Auvergne*, 0 fr. 20 (franco 0 fr. 25).

Cartes postales illustrées : *La Touraine et ses Châteaux*. 2 séries de 6 cartes chacune, la série 0 fr. 30 (franco : 0 fr. 35).

Brochures illustrées à 0 fr. 10 franco (0 fr. 15)

LE CANTAL. — LE BERRY (au pays de Georges Sand). — LA BRETAGNE. — L'AUDE. — LA TOURAINE. — LES GORGES DU TARN. — POITOU, ANGOUMOIS. — EXCURSIONS EN FRANCE. — ROUERGUE ET ALBIGEOIS.

Itinéraires géographiques à 0 fr. 10 franco (0 fr. 15)

De Tours à Nantes.
De Nantes à Landerneau, et embranchements.

D'Orléans à Limoges.
De Limoges à Clermont-Ferrand, avec embranchement de Laqueuille à la Bourboule et au Mont-Dore.

De St-Denis-près-Martel à Arvant, ligne du Cantal.

De Tours à Angoulême.

D'Angoulême à Bordeaux.

De Tours à Vierzon.

De Tours à Montluçon.

De Limoges à Agen.

De Limoges à Montauban.

D'Eygurande à Aurillac.

Les affiches illustrées publiées par la Compagnie d'Orléans ainsi que 4 tableaux itinéraires *Touraine, Bretagne, Auvergne, Pyrénées*, entourés de reproductions photographiques, sont également mis en vente, s'adresser à l'Administration Centrale, Bureau de la Publicité, 1, Place Valhubert, Paris.

Si vous voulez avoir des PORCS

GROS, GRAS, ROSES,

Toujours de bon appétit,

Demandez à votre pharmacien,
La poudre Américaine du Dr Jacob.

Prix de la boîte 1 fr. 25

DEPOT A CAHORS :

pharmacie ARTIGUE

A PRAYSSAC :

pharmacie DU VERDIER

DEPOT pour le GROS :

pharmacie VIGOUROUX

A CASTELFRANC

AGENTS demandés pour vendre à la campagne des produits vétérinaires de M. BOUYER, pharmacien, indispensables aux cultivateurs et éleveurs ; 15 à 20 frs. par jour à gagner toute l'année. Inutile d'écrire sans bonnes références. S'adresser à M. Chauveau Bixou et fils, dépositaires à La Séguinière, près Cholet (Maine-et-Loire)

RELIGIEUSE, donne secret pour guérir enfants urinant au lit. Eau. Maison Burot, à Chantenay, Nantes.

A. WILCKEN

CHIRURGIEN-DENTISTE

DIPLOMÉ

DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE

L'ÉCOLE DENTAIRE DE PARIS

DENTISTE DU LYCÉE GAMBETTA

ET DE

L'ÉCOLE NORMALE

D'INSTITUTEURS

Consultations tous les jours de 9 h. à 5 h.

69, BOULEVARD GAMBETTA

EN FACE LE CAFÉ TIVOLI

M. Wilcken n'a pas d'OPÉRATEURS

IL GARANTIT SON TRAVAIL

ATTENDU QUE TOUT EST FAIT PAR

LUI-MÊME

L. MAURY

Chirurgien-Dentiste de la Faculté de Médecine de Paris

Lauréat de l'École Dentaire de France

Successeur de BAKER

75, Boulevard Gambetta

Maison Bouysson, (de 9 à 5 heures)

Travail parfait

et entièrement garanti

Propriétaire gérant : A. COUESLANT

GRANDE PHARMACIE de la CROIX-ROUGE

LA MIEUX APPROVISIONNÉE DE LA RÉGION

Pharmacie spéciale pour la Préparation des Ordonnances

LA MEILLEUR MARCHÉ DE LA RÉGION

Médicaments de 1^{er} Choix. — Fournisseurs : Dausse, Poulenc, Bayer, etc., etc.

Directeur : PAUL GARNAL, Pharmacien de 1^{re} Classe

Diplômé de l'École Supérieure de Pharmacie de Paris
Membre du Conseil Départemental d'Hygiène du Lot. — Inspecteur des Pharmacies du Lot
Ancien Pharmacien adjoint de l'Assistance publique de Paris

CAHORS - Boulevard Gambetta (en face le Théâtre) - CAHORS

Laboratoire de parfumerie

Eau de Cologne p^r toilette lit. 6,50
» » demi-litre. 3,25
» » quart de lit. 1,75
en flacon de 0,70 et de... 1 fr.
Eau de Cologne pour friction à 65° et très parfumée litre... 4,50
» » demi-litre. 2,50

Savons à la glycérine

le pain : 0,30 ; 0,30 et 0,40
Savons anglais imperium parfumerie, 0,60, 0,75, 1 et 1,25 le pain

Lotion antipelliculaire

arrête la chute des cheveux et fortifie le cuir chevelu
le demi litre 4,50
le flacon 2,50
le demi 1,75
Elixir dentifrice rouge le demi-litre 6 fr.
— le quart... 3,50
et en flacons de 2,50 ; 1,75 ; 1,25
Elixir dentifrice jaune le flacon
Pâte dentifrice à la glycérine solidifiée la boîte 0,80
Poudre dentifrice la boîte 0,60
Brosses à dents depuis 0,75
Alcool de menthe Anglaise le flacon 1,50
le demi 0,90
Thymol sodé antiseptique pour la toilette le litre... 6 fr.
» le demi-litre 3,25

Vaporisateurs tous modèles

Laboratoire de pharmacie

Vin complet, puissant reconstituant, Régénérateur du sang, Kola, Coca, Jus de viande, glycérophosphates de chaux.
Le litre 4,50
Le demi-litre 2,50

Vin de Kola titré, à la noix de Kola fraîche.

Vin de quinquina titré

Vin composé Kola, Coca, Quinquina.

La Phosphide remplace avantageusement l'huile de foie de morue et constitue le meilleur des dépuratifs et le plus énergique des reconstituants. Employée avec succès pour combattre furonculose, anémie, rachitisme, neurasthénie, rhumatismes.
Le flacon 2 fr. au lieu de 3 fr. 50.

Approvisionnement complet de Spécialités pharmaceutiques.

Entrepôt d'eaux minérales

Sels de Vichy - Sels de Vals en paquets pour fabriquer soi-même un litre d'Eau minérale gazeuse de Vichy ou de Vals.

Produits recommandés

Spécialités de la Pharmacie

Chocolat en tablette, rigoureusement pur cacao et sucre.

Thés de Chine extra, provenant directe en boîte métal de 0,60 ; 1 franc et 1,25.

Cabinet de Bandages

Grand choix d'objets de pansement et d'hygiène

Bandages. — Bas à varices

Douches d'Esmarck

Ceintures ventrières

Ceintures de grossesse

Gants pour frictions

Eponges de Toilette

Poires en caoutchouc

Tube caoutchouc pour Douches

Thermomètres pour malades

Crachoirs de poche

Pulvérisateurs à vapeur

Grâce à l'organisation de son service spécial d'expédition la Pharmacie expédie dans tout le département.

Imprimerie A. Coueslant

1, Rue des Capucins, CAHORS

IMPRIMEUR :

De la Compagnie d'Orléans, de la Compagnie des Chemins de fer Nogentais DE L'UNION FRANÇAISE ANTIALCOOLIQUE, DE L'UNION FRANÇAISE DES FEMMES POUR LA TEMPÉRANCE de la Société française de Tempérance de la Croix-Bleue

du Club Cévenol, des Syndicats d'Initiative départementaux des Associations des Anciens Elèves :

de l'École Normale des Instituteurs de la Seine,

DE L'ÉCOLE NORMALE DES INSTITUTEURICES DE LA SEINE,

du Lycée Fénelon et du Lycée Rollé

de nombreuses publications médicales, sténographiques et antialcooliques, etc., etc., etc.

14 PRESSES

INSTALLATION

A vapeur et à l'électricité.

OUVRAGES DE LUXE, TRAVAUX EN TOUS GENRES (ADMINISTRATIFS & COMMERCIAUX)

BROCHURES, JOURNAUX ILLUSTRÉS, PÉRIODIQUES, MÉMOIRES & THÈSES

CIRCULAIRES, PROSPECTUS, AFFICHES, LABEURS

Étiquettes, Enveloppes, Têtes de Lettres, Factures, Registres

TABLEAUX, PROGRAMMES, CARTES COMMERCIALES, MENUS

Mandats, Souches, Lettres de Naissance, Mariage et Décès

CARTES DE VISITE

PRIX MODÉRÉS